

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 6

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Centrale romande des miels — Gland

A NOS MEMBRES

Messieurs,

L'assemblée générale ordinaire à laquelle vous êtes convoqués aura lieu le *samedi 4 juin prochain* au Buffet de la Gare à Lausanne, à 14 h. 30.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée.
2. Rapport présidentiel.
3. Rapport sur les exercices 1964 et 1965.
4. Rapport de la commission de gestion.
5. Votation sur ces rapports et décharge aux organes responsables.
6. Nomination de la commission de gestion.
7. Situation de la Centrale et marché du miel.
8. Fixation de la finance d'entrée. Le Conseil propose de la maintenir à Fr. 10.—.
9. Affiliation de la Centrale à la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture.
10. Divers, imprévu, et propositions individuelles.

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous vous prions d'assister nombreux à cette assemblée.

Nous vous remercions de votre présence et nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le président : Le secrétaire :
L. Roulet. *G. Paréaz.*

AVIS

Prix du miel 1966

Miel contrôlé

Marchandise en vrac :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| a) aux grossistes | Fr. 7.50 le kg. |
| b) aux détaillants | Fr. 8.30 le kg. |
| c) aux consommateurs | Fr. 9.30 le kg. |

Marchandise emballée :

Poids net	250 gr.	500 gr.	1000 gr.
	Fr.	Fr.	Fr.
a) aux grossistes	2.—	3.90	7.70
b) aux détaillants	2.20	4.30	8.50
c) aux consommateurs	2.50	4.80	9.50

Les emballages sont facturés aux prix de revient.

Miel non contrôlé

Marchandise en vrac :

a) aux grossistes	Fr. 6.70 le kg.
b) aux détaillants	Fr. 7.30 le kg.
c) aux consommateurs	Fr. 8.30 le kg.

Marchandise emballée :

Poids net	250 gr.	500 gr.	1000 gr.
	Fr.	Fr.	Fr.
a) aux grossistes	1.95	3.60	7.—
b) aux détaillants	2.05	3.80	7.50
c) aux consommateurs	2.30	4.30	8.50

Les emballages sont facturés aux prix de revient.

Le miel de colza se paiera 50 cts en moins des prix fixés ci-dessus.

Le comité SAR.

**Rapport du président de la SAR,
présenté à l'assemblée des délégués du 12 mars 1966
à Lausanne**

Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur d'ouvrir notre 90^e assemblée, et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Notre famille d'apiculteurs est grande, et au cours de chaque année, nous avons le regret d'enregistrer le départ de quelques figures sympathiques que nous avons du plaisir à rencontrer à nos assemblées.

Pour honorer leur mémoire, et exprimer aux familles plongées dans le deuil toute notre sympathie, je vous prie de vous lever.

Administration

Le Comité central a tenu cinq séances ; la commission du journal liquide son travail après les séances du Comité central, mais a dû, en fin décembre, tenir une séance supplémentaire à Yverdon. Les séances se tiennent généralement à Lausanne, position centrale en Romandie. Toutefois, le 24 juin, c'est à Fribourg que nous tenions une séance et le Dr Wille et M. Schneider nous ont fait l'honneur d'y assister pour établir et mettre au point la collaboration nécessaire pour l'action d'élevage conduite par la SAR et le Liebefeld qui, dorénavant, nous assurera sa participation dans le contrôle scientifique de la pureté de race.

En fin d'après-midi, la visite de la station de fécondation, l'importance de nos élevages, le programme futur esquissé ainsi que toutes les mesures prises par la commission d'élevage ont fait impression aux personnalités présentes.

Le président de la fédération fribourgeoise, M. Dietrich, a participé à cette journée comme invité.

Effectifs au 31 janvier 1966

Valais	8 sections	709 membres	11 781 colonies
Vaud	20 »	1455 »	18 597 »
Genève	1 »	311 »	3 400 »
Neuchâtel	6 »	594 »	7 032 »
Jura	5 »	885 »	14 091 »
Fribourg	7 »	797 »	14 014 »
	47 sections	4751 membres	68 915 colonies

Il est réjouissant pour votre comité de constater que la diminution lente, mais constante, de nos effectifs a pu être stoppée. Nous enregistrons avec plaisir une augmentation de 71 membres, et remercions tous ceux qui, par leur zèle, ont contribué à ce résultat.

Pour aider à recruter des nouveaux membres à notre Romande, faites usage de la circulaire qui relève tous les avantages et la sécurité accordés aux membres SAR.

Journal

En mars 1965, l'adaptation des salaires au coût de la vie a obligé la direction de l'imprimerie Corbaz à revoir le contrat pour l'impression de notre Journal suisse d'apiculture. La qualité du travail, les rapports faciles avec la direction et le personnel de cette imprimerie et quelques concessions réciproques ont permis la prorogation du contrat à fin 1966.

Une nouvelle hausse des salaires nous obligera, dès cette date, d'accepter de nouvelles conditions, et le comité, pour faire face à cette nouvelle dépense, vous proposera de porter de 8 fr. 50 à 9 francs la cotisation.

Exposition nationale

Le 23 décembre 1965, votre serviteur, membre de la commission agricole de l'Exposition nationale, a été invité à participer à une séance de l'Association coopérative du secteur « Terre et Forêt », à laquelle nous avons souscrit. Les engagements financiers des membres ont nécessité des abattements qui furent compensés par des apports de la Confédération, de la caisse des importateurs de fourrages et par des restitutions de la direction générale de l'exposition, ceci pour un montant de Fr. 670 255.—

La liquidation sur place par voie de mise, frais de démontage à la charge de l'acheteur, s'est révélée très favorable.

Il restait un excédent de recettes de Fr. 36 694.05 que l'assemblée a décidé de verser au bénéfice de l'Exposition nationale.

Avant de clore définitivement ce chapitre, je tiens à exprimer nos plus vifs remerciements à tous les collaborateurs qui nous ont offert leur concours et permis ainsi de réaliser notre stand à des conditions supportables pour nos finances.

Dans l'impossibilité d'établir un budget précis au départ, il fallait un peu d'audace et de courage et je tiens à remercier vivement les fédérations sœurs, la VDSB, la STA, mon prédécesseur M. Paul Meunier et les membres de notre comité qui ont voté les crédits, confiants dans la réussite de cette entreprise.

Nous sommes déliés de tout engagement, et sans avoir prélevé un centime au fonds Bertrand, notre caissier a pu bonifier au compte propagande une somme de Fr. 2000.— mise en réserve pour l'Expo.

Finances

Comme vous avez pu le constater, la situation s'est encore consolidée. Mais de nombreuses dépenses sont urgentes et votre comité pense au renouvellement du matériel de propagande tout spécialement, qui ne correspond plus à l'effort qu'il faudra soutenir pour la vente de nos miels à l'avenir.

Propagande

Le Centre romand d'informations agricoles a fait un effort appréciable pour mettre à la disposition, chaque jour, aux présentateurs et présentatrices de la Radio romande la matière et infor-

mations destinées à la ménagère. Ces conseils si utiles passent sur les ondes entre 7 h. 45 et 8 heures.

Le 19 décembre à l'émission « Terre romande », grâce à l'amabilité de MM. P. Daniel et J. Lädemann, le miel occupa une place de choix pendant plus de 12 minutes, au cours desquelles il m'a été possible de justifier le prix plus élevé du miel suisse par sa qualité bien supérieure. De nombreux échos favorables nous parviennent encore sur ce forum.

Le 21 décembre, un communiqué très bien rédigé par M^{me} Cl. Blanc passait, à 7 h. 45, dans l'émission « Conseils à la ménagère » et tombait à point pour soutenir notre action publicitaire dans la presse romande : « Un cadeau très apprécié, le miel suisse contrôlé ».

Un papillon sur le miel, avec cliché « ad hoc », et tiré à 10 000 exemplaires, était prévu. Nous avons dû stopper cette action qui n'aurait profité qu'à la vente des miels étrangers, la présence de miels SAR était quasi inexistante dans les magasins de nos villes romandes et le miel suisse portant souvent une étiquette quelconque était relégué à l'arrière-plan ou soigneusement caché.

Avec assez de franchise, des commerçants m'ont avoué que la mise de fonds est trop forte et la marge de bénéfice trop faible et qu'ils poussent de préférence les miels étrangers.

Seuls les grands magasins « self-service » offrent notre bon miel suisse au prix de 10 - 11 francs en lui réservant une place honorable dans l'étalage.

Cette action de propagande n'a pas été vaine, elle m'a procuré un surcroît de travail tout en m'obligeant à faire une étude du marché. Le miel SAR contrôlé est demandé, apprécié, son prix stable reste normal en regard du pouvoir d'achat. La concurrence ira croissant, mais la vente du miel restera la clef du maintien de notre apiculture.

Contrôle du miel — Assurances et annonces

Ces trois activités ont fait l'objet d'un rapport de mes collègues que je tiens à remercier pour leur précieuse collaboration.

Conseils aux débutants

M. Bassin apporte chaque mois le fruit de sa grande expérience et ses conseils ne sont pas seulement lus par les débutants mais très appréciés de tous nos membres et amis lecteurs de notre journal.

Le Courrier de l'élevage

Pour que tous nos membres puissent se familiariser avec les

méthodes modernes de l'élevage, M. Schneider, notre chef technique, a accepté d'ouvrir cette rubrique pour notre journal. Il nous reste à souhaiter que ce travail, œuvre d'un pionnier qui a la passion de l'élevage et du progrès en apiculture, portera ses fruits dans le domaine pratique. Votre comité a décidé d'en faire un tiré à part qui vous sera présenté sous forme de brochure avec page de couverture cartonnée et illustrée.

Nos plus vifs remerciements à M. Schneider ; sa collaboration a été précieuse pour notre journal en 1965.

Sélection de races et centres d'élevages

Cette action a été poursuivie avec beaucoup de succès en 1965. Nos moniteurs ont suivi chacun trois journées de cours au rucher fédéral de Plagne et à la station de fécondation. Des progrès réjouissants sont confirmés par la réussite des élevages faits en commun.

En 1964, c'est sur les contreforts du Moléson que nous avons établi notre station de fécondation, qui hélas ne nous avait pas donné pleine satisfaction. Trop nombreuses furent les fécondations croisées limitant ainsi le choix et la sélection de reines d'élite à disposition de chaque fédération pour la diffusion du matériel d'élevage.

Pour 1965, en accord avec le Liebefeld, nous avons, pour ce cours, établi la station de fécondation dans une vallée très escarpée (La Berra) dont les abords immédiats furent mis à ban par l'État de Fribourg dès 1962, à la demande du Liebefeld.

Les orages furent fréquents et violents, de nombreuses pertes de reines surprises par la pluie, mais peu ou pas de fécondations croisées, si bien que le résultat obtenu en 1965 nous donne un éventail et un choix qui permettra de prendre le départ dans chaque fédération.

La progéniture de plus de 100 reines a déjà subi le contrôle de pureté de race, travaux exécutés par M. Schneider et une collaboratrice, selon des critères d'appréciation reconnus dans plusieurs pays.

La nature freine parfois l'élan d'une action toute orientée vers l'amélioration de l'apiculture.

Le 8 juillet, un orage d'une violence inouïe transformait le petit torrent en un dangereux voisin et une partie de la station était emportée par les flots : 30 ruchettes dont une partie seulement a été récupérée, ainsi qu'une des colonies contenant les mâles.

De nouveaux nuages passeront et s'abattront sur La Berra. Nous poursuivrons notre programme d'élevage afin que toutes les sections qui désirent améliorer leurs méthodes puissent être servies.

La lutte qu'il faut engager contre les éléments déchaînés de la nature, les échecs, l'impatience et l'incompréhension parfois, fortifie votre président et c'est avec le même enthousiasme, j'en suis certain, que tous mes collègues répondront présent en mai 1966, pour réaliser, à votre profit, le programme de demain.

Fête de la Romande

Comment remercier nos amis valaisans pour nous avoir procuré ces deux magnifiques journées de détente en compagnie de nos collègues du Val d'Aoste. Organisation parfaite, pour laquelle nous adressons à MM. P. Meunier, A. Jaquier et tous leurs collaborateurs nos vives félicitations. Le rapport de cette course figure dans notre journal.

Au terme de ce rapport qui est bien incomplet, je tiens à exprimer à la division de l'Agriculture à Berne, à M. le Dr Wille et ses collaborateurs du Liebefeld, à mes collègues du Comité central et de la Commission d'élevage, ainsi qu'à tous les membres actifs de nos comités de sections, mes remerciements.

Avec le même élan, si vous le désirez, je poursuivrai la défense de l'apiculture romande et suisse.

R. Bovey.

MALADIES DES ABEILLES EN AVRIL 1966

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
Acariose					
<i>Argovie</i>			<i>Schwyz</i>		
Laufenburg	Ittenthal	1	Küssnacht	Küssnacht	1
<i>Appenzell Rh. Ext.</i>			<i>Thurgovie</i>		
Hinterland	Waldstatt/Herisau	1	Arbon	Roggwil	1
<i>Berne</i>			Kreuzlingen	Kreuzlingen	1
Aarberg	Bütschwil/Schüpfen	1	Steckborn	Homburg	1
Burgdorf	Wynigen	1	Weinfelden	Strohwillen	1
Fraubrunnen	Grafenried	1	<i>Zurich</i>		
Konolfingen	Niederhünigen	1	Bülach	Embrach	1
Nidau	Orpund	1	Hinwil	Hinwil	1
Porrentruy	Charmoille	1	<i>Neuchâtel</i>		
<i>Grisons</i>			Boudry	Boudry	1
Vorderrhein	Trun	1	<i>Valais</i>		
<i>Lucerne</i>			Conthey	Sarclens Nendaz	1
Willisau	Menzberg	1	Hérens	Lannaz/Evolène	1
<i>St-Gall</i>			<i>Vaud</i>		
Gossau	Andwil	1	Aubonne	Bière	1
	Geretschwil/Arnegg	1	Grandson	Concise	1
Sargans	Walenstadt	1		Mutrux	1
	? (Fernstand v. Besitzer in Walenstadt)	1	Moudon	Moudon	1

<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
Loque américaine					
<i>Argovie</i>			<i>Lucerne</i>		
Zofingue	Hinterwil/Uerkheim	1	Hochdorf	Hämikon	1
<i>Berne</i>			Sursee	Hildisrieden	1
Aarwangen	Auswil b/Rohrbach	1	<i>Soleure</i>		
	Wynau	1	Kriegstetten	Bolken	7
Interlaken	Grindelwald	2	<i>Tessin</i>		
	Interlaken	1	Valle Maggia	Coglio	2
Konolfingen	Niederhünigen	3		Maggia	1
Saanen	Gstaad	1		Moghegno	1
Thun	Hilterfingen	1	<i>Zoug</i>		
Trachselwald	Huttwil	1	—	Cham	1
	Tschäppel/Huttwil	1		Rotkreuz	1
Wangen a.A.	Wangenried	1	<i>Fribourg</i>		
Delémont	Montois/Undervelier	1	See	Cournillens	1
Moutier	Corcelles/Crémines	1	<i>Valais</i>		
Porrentruy	Vendlincourt	1	Conthey	Conthey	1
<i>Glaris</i>			Martigny	Châtaignier/Fully	1
—	Matt	1		Saxon	1
<i>Grisons</i>			<i>Vaud</i>		
Heinzenberg	Cazis	2	Lausanne	Belmont/Lausanne	1
	Summaprada	1		Lausanne	2
Moesa	Sta-Maria di Calanca	1	Lavaux	Cully	1
Loque européenne					
<i>Berne</i>			<i>Valais</i>		
Wangen a.A.	Wangenried	1	Hérens	Euseigne	1

Section apicole du Liebefeld.

LE RUCHER SUISSE A L'HEURE DE LA RÉCOLTE

La liste des maladies épizootiques publiée par la station apicole du Liebefeld dans le présent numéro est significative. Par sa longue énumération et la diversité des lieux où les maladies ont été décelées, l'on se rend bien compte que le rucher suisse est loin d'être assaini et qu'un important travail reste à faire un peu partout. Si certaines régions sont plus atteintes que d'autres, force est d'admettre que l'on découvre de nouveaux foyers d'infection dans des contrées à ce jour épargnées.

La lutte engagée doit donc encore, si possible, être intensifiée si l'on veut maintenir nos ruchers en vie et aussi en état de produire. Il ne suffit certainement pas de porter à la connaissance des apiculteurs les contrées atteintes par les maladies épizootiques ; ce qui importe avant tout, c'est d'éviter à tout prix la contagion en s'abstenant de tout trafic d'abeilles avec les régions intéressées. Et, au moment précis où l'apiculture pastorale est encouragée par la détection plus ou moins certaine des miellats de forêt, il importe qu'une discipline en la matière soit scrupuleusement observée et qu'au lieu de départ comme à celui de l'arrivée, chacun fasse tout simplement son devoir consistant en l'obtention d'une certitude de santé du cheptel déplacé.

Si la lutte contre les maladies épizootiques connues à ce jour met des armes efficaces à disposition de l'apiculteur, ce dernier les

utilisera dans son propre intérêt comme dans celui de l'apiculture en général. Il reste encore pour compte, suffisamment d'inconnues dans le facteur santé de nos ruchers pour que tout ce qui permet de remédier aux insuffisances constatées, soit utilisé au maximum.

L'heure de la récolte a sonné un peu partout dans le pays. Après une longue période de froid et d'humidité en mars et avril, les belles journées du début de mai permirent à l'apiculteur de mesurer la différence existant entre la colonie robuste et celle dont la vitalité réduite était probablement imputable aux intempéries prolongées. A un aspect normal aux premières sorties de l'année, succèdent une faible activité, un manque d'entrain, une absence de vie chez certaines colonies. La force du rucher n'est plus homogène. Une visite intérieure fait constater une dépopulation surprenante, un couvain parfois insuffisamment couvert. C'est la dégénérescence de la colonie qui, dans certains cas, la conduit à sa fin à plus ou moins brève échéance. L'examen microscopique du Liebfeld révèle, la plupart du temps, avec le noséma, une atteinte de septicémie bactérienne ou de rickettsioses appelées « Nouvelles maladies », pour lesquelles à ce jour aucune arme de lutte n'est encore mise à disposition par la science.

A l'heure de la récolte, spectacle affligeant que celui de l'irrégularité des colonies ayant reçu les mêmes soins assidus de l'apiculteur. L'élan de vie et d'épanouissement qui se manifeste en cette merveilleuse saison un peu partout dans la nature, n'offre-t-il pas un contraste frappant avec la décadence de certaines de nos colonies ?

Par ces quelques lignes, nous pensons donner un reflet de la situation des ruchers en général, telle qu'elle se présente à l'heure de la récolte 1966. Des forces sur lesquelles des espoirs étaient permis, ont déçu ; mieux, on ne connaît pas la possibilité d'améliorer leur état. Alors, si dans chaque exploitation une sélection s'impose, c'est une fois encore par l'élimination des souches atteintes par la maladie qu'il faut commencer.

Dans la magnificence d'une nature en pleine floraison, à l'heure de la récolte, aurons-nous alors peut-être le bonheur de constater plus d'égalité dans l'activité de nos ruchers, comme aussi la satisfaction de nous être un peu hissés dans une certaine mesure à la hauteur de notre tâche.

G. Matthey.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juin 1966

Mai est aux deux tiers écoulé. La récolte de printemps est terminée en plaine, avec des résultats fort inégaux. Les colonies